



Assemblée générale (des personnels de la DRAC Ile-de-France)

LA CULTURE N'EST NI UN JOUET, NI UN CADEAU, NI UNE PROPRIETE PRIVEE

**Les agents de la DRAC Ile-de-France
se sont réunis ce jeudi 16 janvier. Une quarantaine de personnes était
présente à l'appel de la CGT et de la CFDT.**

Les personnels de la DRAC Ile-de-France présents ont, à l'unanimité, souhaité s'associer au mouvement initié dans les DRAC de Bretagne, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Franche-Comté, Lorraine, Alsace, Basse-Normandie, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées contre le processus de démantèlement des DRAC en régions.

Le vote définitif, par le Sénat et l'Assemblée, de la Loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (M.A.P.A.M.), en décembre 2013, constitue une menace sur l'existence des services publics déconcentrés, notamment dans le secteur culturel.

En effet, le démantèlement des D.R.A.C. qui découlera de cette loi est, d'une part, un recul sans précédent de la politique culturelle en France mettant en péril les différentes actions de notre ministère qui garantissent l'accès de tous à la culture. Et, d'autre part, une lourde menace sur les services de l'administration centrale du ministère de la Culture dont le rôle principal est d'impulser dans les services déconcentrés une politique culturelle nationale cohérente, égalitaire et protégée des pulsions politiques locales.

Après un long échange riche en réflexion les personnels présents ont conclu d'eux-mêmes que du démantèlement programmé des DRAC qui les touche de plein fouet découlerait inéluctablement la disparition des services centraux et, dans la logique, la disparition du Ministère de la Culture, de ses missions, de ses personnels au profit d'une culture inégalitaire donnée en pâture aux politiques locales.

Ce nouveau modèle institutionnel, source d'inégalités sociales et culturelles, à travers ces nouvelles orientations qui dessinent l'Europe des régions, est une atteinte à la cohésion de la politique nationale et signe, clairement, le désengagement de l'Etat au profit des structures éloignées du peuple.

Les personnels et leurs représentants ont donc décidé :

- **La rédaction d'un courrier adressé au Président de la République rédigé en ce sens qui lui sera adressé la semaine prochaine (rédaction par un groupe de travail qui s'est constitué à l'occasion de cette assemblée générale)**
- **La participation à toute action sur l'Île-de-France visant à faire entendre raison au Chef de l'État, au Premier ministre et à la Ministre de la culture. Et le soutien entier à celles qui se déroulent dans les autres régions.**